

Semaine du 16 au 22 février 2009

REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

Numéro 5

The logo for Politeia is written in a blue, elegant cursive script. The 'P' is large and ornate, with a small figure of a person standing inside its loop. The word 'Politeia' follows in a similar style, with a dot over the 'i'.

Association des Politistes de l'ICES

INSTITUT CATHOLIQUE D'ETUDES SUPERIEURES

Sommaire

☒ France économie

- Privatisation de La Poste

☒ France société

- Reprise des négociations en Guadeloupe
- Sommet social

☒ Europe

- Procédures pour « déficit excessif »

☒ Etats-Unis

- Plan de relance

☒ Asie

- Procès des Khmers rouges
- Une usine d'enrichissement d'uranium en Corée du Nord
- L'affaire Anna Politkovskaïa

☒ Moyen-Orient

- Netanyahu chargé du nouveau gouvernement israélien

☒ Brèves

France économie

⇒ Privatisation de La Poste

PARIS, 18 février 2009 (AFP) - Le capital de la société anonyme qui remplacera l'actuel établissement public de la Poste sera détenu à 100% par des partenaires publics, a assuré mercredi à l'AFP le secrétaire d'Etat à l'Industrie Luc Chatel, démentant des informations du quotidien Libération.

"Le projet de loi que je prépare reprendra expressément les engagements du président de la République, à savoir que la Poste sera une société anonyme aux capitaux 100% publics", a indiqué M. Chatel.

"Je tiens à démentir catégoriquement les informations parues ce matin dans Libération", a ajouté le porte-parole du gouvernement.

M. Chatel a par ailleurs confirmé à l'AFP que la transformation du statut de la Poste s'accompagnerait d'une augmentation de capital de 2,7 milliards d'euros de son capital, souscrite à hauteur de 1,5 milliard par la Caisse des dépôts (CDC) et 1,2 milliard par l'Etat.

Dans son édition de mercredi, le quotidien fait état d'un texte étiqueté "confidentiel" qui stipule que l'Etat détiendrait "plus de la moitié du capital" de la future société anonyme et non pas la totalité comme Nicolas Sarkozy s'y était engagé en décembre, conformément aux recommandations de la commission chargée de plancher sur l'avenir de l'entreprise.

Selon M. Chatel, le projet de loi ne devrait pas être présenté au Conseil des ministres "avant la mi-2009" pour un examen par le Parlement "au plus tôt à l'été ou à la rentrée 2009".

Les représentants syndicaux de la Poste sont opposés au changement de statut de leur entreprise, qu'ils qualifient de "privatisation rampante". [\[Retour\]](#)

France société

⇒ Reprise des négociations en Guadeloupe

PARIS, 20 février 2009 (AFP) - La Guadeloupe, entrée vendredi dans un deuxième mois de blocage par la grève, a connu une nette accalmie sur le plan des violences et s'apprêtait à débattre de nouvelles propositions de l'exécutif.

La nuit de jeudi à vendredi s'est avérée "globalement beaucoup plus calme que les précédentes", a indiqué à l'AFP la préfecture de l'île.

"Il n'y a eu aucun magasin pillé ou incendié", et les pompiers sont intervenus 17 fois, contre 40 la nuit précédente, a-t-on précisé.

Les forces de l'ordre ont procédé à trois interpellations, dont "la plus notable" a été effectuée à Gosier après "des tirs sur les forces de l'ordre", a-t-on indiqué de même source.

Quelque 39 interpellations avaient été effectuées dans la nuit de mercredi à jeudi, qui avait été la troisième à être marquée par des violences.

Nicolas Sarkozy, rompant un silence public qui lui a été beaucoup reproché, a reçu jeudi soir à l'Elysée les élus de l'outre-mer, auxquels il a promis d'agir pour ramener la paix civile.

Le chef de l'Etat, qui doit se rendre en Guadeloupe en avril pour y ouvrir des "états généraux", a aussi annoncé un effort de l'Etat de 580 millions d'euros pour les départements d'outre-mer (DOM), dont une large part consacrée à un effort particulier sur le Revenu de solidarité active (RSA).

C'est par ce biais que le gouvernement entend permettre une hausse de presque 200 euros des plus bas salaires (jusqu'à 1,4 fois le salaire minimum).

Le patronat aurait à accomplir une part de l'effort, sous la forme d'une prime exonérée de charges, d'un montant variable selon les entreprises, et qui serait versée par les employeurs pendant deux 2 ans.

La mesure concernera en cas d'accord 45.000 Guadeloupéens. C'était la principale demande insatisfaite du LKP.

Le leader du Collectif contre l'exploitation (LKP), Elie Domota, a annoncé quelques heures plus tard la reprise, vendredi à 15H00 (20H00 à Paris), des discussions officiellement interrompues depuis une semaine.

Il s'est toutefois montré extrêmement circonspect, jugeant "particulièrement floues" les propositions de Nicolas Sarkozy.

Le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer Yves Jégo, qui a semblé en retrait ces derniers jours, s'est montré "prudent" vendredi matin quant aux chances de réussite de l'accord.

"Ce n'est pas parce que la solution est sur la table que l'accord est conclu", a-t-il dit sur Canal+.

Malgré la "bonne volonté" de l'Etat, a-t-il ajouté, "si on n'a pas un accord des syndicats et du patronat, on n'y arrivera pas", a-t-il déclaré.

"Le point dur, je l'ai dit depuis le début, ça ne m'a pas fait que des amis, c'était le patronat, qui considérait que tous les efforts salariaux qu'il devait faire devait être compensé à 100% par l'Etat", a poursuivi M. Jégo.

Ce qui a été dit jeudi est "une avancée significative", bien que subsistent des "interrogations sur la question de l'articulation entre la prime et le RSA", ont indiqué des sources patronales locales à l'AFP.

Au-delà de la négociation elle-même, Nicolas Sarkozy a pris jeudi soir la dimension sociétale de la grève.

Dans une allocution spéciale sur RFO, il a évoqué l'arrière-plan historique du conflit, qui s'est emparé de territoires marqués par l'esclavage, parlant d'un passé fait d'"injustice" et reconnaissant qu'il restait "beaucoup de chemin pour construire ensemble une République vraiment fraternelle". [\[Retour\]](#)

⇒ Sommet social

PARIS, 18 février 2009 (AFP) - Nicolas Sarkozy, attendu de pied ferme par les syndicats dans un climat social tendu, reçoit ces derniers mercredi à 15H00, ainsi que le patronat, pour tenter de trouver un terrain d'entente face à la crise et annoncer des premières mesures.

Le président de la République fera ensuite une "déclaration", qui sera diffusée dans les journaux télévisés de 20H00, dans laquelle il devrait annoncer les mesures qu'il entend prendre pour le soutien à l'emploi et au pouvoir d'achat, réclamé par toutes les centrales syndicales.

Celles-ci avaient réussi une démonstration de force, lors d'une journée d'action le 29 janvier, marquée par d'imposantes manifestations ayant rassemblé entre un et 2,5 millions de personnes dans les rues.

Ce sommet se tient alors que de forts mouvements sociaux agitent les Antilles et, en métropole, le monde universitaire.

Le chef de l'Etat aura autour de lui le Premier ministre François Fillon et six membres du gouvernement dont Brice Hortefeux (Affaires sociales), Christine Lagarde (Economie), Eric Woerth (Budget) et Luc Chatel (consommation et industrie).

Face à Nicolas Sarkozy, les leaders des cinq centrales de salariés (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC) et des trois organisations patronales (CGPME, Medef, UPA).

Les "mesures de justice" que le président entend prendre, selon un de ses proches, seront puisées dans "les pistes" qu'il avait avancées le 5 février pour faire face à ce qu'il avait qualifié de "crise du siècle". L'enveloppe sera sans doute supérieure à celle initialement prévue de 1,4 milliard d'euros.

Ces actions, rappelle mercredi M. Hortefeux dans un entretien au Parisien/Aujourd'hui en France, s'adresseront "aux jeunes, à ceux qui sortent de l'emploi sans perspective d'en retrouver, et aux familles. Mais aussi aux salariés qui sont en situation de chômage partiel".

Le deuxième tiers provisionnel pourrait être supprimé pour les plus modestes, a indiqué un ministre à l'AFP. [\[Retour\]](#)

Europe

⇒ Procédures pour « déficit excessif »

BRUXELLES, 18 février 2009 (AFP) - La Commission européenne a enclenché mercredi la première étape de procédures pour déficits excessifs contre six pays, dont la France et l'Espagne, en raison du dérapage de leurs finances publiques provoqué par la crise économique.

Le commissaire européen aux Affaires économiques Joaquín Almunia a justifié cette décision par le fait que les déficits publics des pays concernés ont "dépassé la valeur de référence de 3% du PIB en 2008", la limite maximale fixée par le Pacte de stabilité européen.

Les six pays concernés sont la France, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, la Lettonie et Malte.

Une telle procédure vise, via des recommandations précises, à mettre la pression sur les Etats fautifs pour qu'ils ramènent leurs déficits dans la limite maximale tolérée dans l'Union européenne. Elle peut aller jusqu'à l'adoption de sanctions contre les pays concernés dans les cas les plus graves.

La grande question sera maintenant de savoir combien de temps la Commission donnera aux pays concernés pour revenir dans les clous lorsqu'elle ouvrira formellement les procédures pour déficit excessif, dans quelques semaines. [\[Retour\]](#)

Etats-Unis

⇒ Plan de relance

OTTAWA, 18 février 2009 (AFP) - Les Etats-Unis vont respecter leurs obligations internationales dans l'application du gigantesque plan de relance économique de 787 milliards de dollars promulgué mardi par le président Barack Obama, a assuré ce dernier dans une interview à la chaîne publique canadienne CBC.

"Nous allons respecter nos obligations en vertu de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), comme nous l'avons toujours fait", a-t-il déclaré dans une interview diffusée mardi soir.

M. Obama doit se rendre jeudi au Canada pour son premier déplacement à l'étranger depuis son arrivée au pouvoir.

Interrogé sur la clause protectionniste "Buy America" (Achetez américain) du plan de relance et sur les inquiétudes qu'elle suscite parmi les Canadiens, M. Obama a ajouté: "Je pense qu'ils ne devraient pas trop s'en faire".

"Mon gouvernement est déterminé à faire en sorte que, même lorsque nous prenons des mesures pour renforcer l'économie américaine, nous le fassions de telle manière qu'avec le temps, elles renforceront la capacité de nos partenaires commerciaux, comme le Canada, à travailler à l'intérieur de nos frontières".

La clause, violemment critiquée par la communauté internationale, a été atténuée dans la version finale du plan, qui stipule désormais que celui-ci devra être conforme aux lois et traités commerciaux existants, c'est-à-dire aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans un premier temps, la Chambre des représentants avait envisagé d'interdire tout achat d'acier, de fer et produits manufacturés étrangers pour des projets financés dans le cadre du plan de relance. [\[Retour\]](#)

Asie

⇒ Procès des Khmers rouges

HANOI, 18 février 2009 (AFP) - L'ex-dirigeant et général vietnamien Le Duc Anh, qui joua un rôle clé dans le renversement du régime de Pol Pot en 1979, a salué mercredi l'ouverture du procès des Khmers rouges, estimant que ne pas juger les anciens responsables cambodgiens revenait à "défendre" leurs "crimes".

Même "30 ans après la fin du régime Khmer rouge, mieux vaut tard que jamais", a-t-il estimé dans un entretien au quotidien en ligne VietnamNet. "Ne pas les juger, c'est comme de défendre les crimes de ceux qui avaient installé un régime de génocide".

Le Duc Anh, président du Vietnam communiste de 1992 à 1997, est considéré comme l'un des grands responsables de la résistance anti-américaine au Sud-Vietnam jusqu'en 1975, date de la débâche américaine. Fin 1978 et début 1979, il fut aussi l'un des organisateurs-clé de l'invasion du Cambodge par le Vietnam qui allait aboutir à la chute du régime des Khmers rouges le 7 janvier.

"Pourquoi nous devons nous livrer à cette guerre ? Nous ne le voulions pas," assure le général, né en 1920.

Mais il estime que partir au combat était, pour son pays, une question d'auto-défense face aux provocations frontalières répétées de Pol Pot, et la seule façon de sauver le peuple cambodgien.

Quelque deux millions de personnes, soit environ un quart de la population cambodgienne, sont mortes sous le régime de Pol Pot qui a fait régner la terreur de 1975 à 1979.

Les Khmers rouges --communistes radicaux soutenus par Pékin-- avaient été chassés du pouvoir par les forces de Hanoï.

L'opération avait valu des mesures de représailles au Vietnam, que Hanoï préfère, en revanche, aujourd'hui passer sous silence: le 17 février 1979, les troupes chinoises allaient déferler sur le nord du pays pour un autre bref mais sanglant conflit frontalier.

Le procès des Khmers rouges s'est ouvert mardi par une comparution de celui qui est considéré comme l'ex-tortionnaire en chef du régime, Kaing Guek Eav, plus connu sous le nom de "Douch". Quatre dirigeants, âgés de 76 à 83 ans, au profil plus politique du régime de Pol Pot, lui-même décédé en 1998, doivent être jugés à des dates ultérieures. [\[Retour\]](#)

⇒ Une usine d'enrichissement d'uranium en Corée du Nord

SEOUL, 18 février 2009 (AFP) - La Corée du Nord continue de développer clandestinement un programme nucléaire à base d'uranium enrichi malgré ses dénégations, a affirmé mercredi un quotidien sud-coréen.

Selon le Dong-A Ilbo citant une source gouvernementale non identifiée, la Corée du Sud et son allié américain ont recueilli des informations sur l'existence d'une usine qui servirait à fabriquer des bombes à base d'uranium hautement enrichi (UHE) dans le district de Yongbyon (nord de la capitale Pyongyang).

Le journal ne donne cependant aucune précision sur le degré de technologie atteint et le niveau de production de l'usine.

En 2002, les Etats-Unis avaient déjà accusé le Nord de développer un programme d'uranium hautement enrichi à des fins militaires, ce que dément le régime communiste.

La Corée du Nord, qui a effectué son premier essai atomique en octobre 2006, est engagée depuis août 2003 dans de laborieuses négociations à six pays (Corée du Nord, Corée du Sud, Chine, Etats-Unis, Russie, Japon) visant un démantèlement de ses installations nucléaires.

Elle a signé en 2007 un accord pour désactiver puis fermer toutes ses installations nucléaires en échange d'une aide énergétique, d'une normalisation des relations avec les Etats-Unis et le Japon et de la signature d'un accord de paix formel pour la péninsule coréenne.

Mais les tractations achoppent sur les modalités de vérification de la dénucléarisation.

Pour ajouter au climat de tension, Pyongyang a annoncé le lancement imminent d'un engin, officiellement dans le cadre de son programme spatial, alimentant les craintes d'un nouveau tir d'essai de missile à longue portée de type Taepodong-2, censé pouvoir atteindre l'Alaska.

"Le missile nord-coréen n'est pas une simple arme conventionnelle", a estimé mercredi le chef de la diplomatie sud-coréenne Yu Myung-Hwan. "L'alliance de son missile longue portée et de sa capacité nucléaire aura un impact très grave sur la sécurité et la paix mondiale", a-t-il ajouté cité par l'agence Yonhap.

La dictature communiste avait déjà provoqué une crise internationale à l'été 1998 lorsqu'elle avait tiré un missile longue portée Taepondong-1 qui avait survolé l'archipel nippon.

Elle avait à l'époque annoncé avoir lancé "un engin lanceur de satellite".

En juillet 2006, Pyongyang avait de nouveau effectué des tirs - ratés - de sept missiles, dont un à longue portée Taeopodong-2 qui avaient provoqué un vif émoi.

D'autres tirs de missile à courte portée ont eu lieu en 2007 et 2008 souvent interprétés par les experts comme des bravades visant à accentuer la pression pour négocier en force. Nombre d'observateurs doutent en fait que le régime ait la technologie nécessaire pour équiper ses missiles de têtes nucléaires.

[\[Retour\]](#)

⇒ **L'affaire Anna Politkovskaïa**

MOSCOU, 20 février 2009 (AFP) - La presse russe a constaté vendredi "l'échec complet" de l'enquête sur l'assassinat, en 2006, de la journaliste d'opposition Anna Politkovskaïa, après l'acquittement jeudi des principaux accusés.

L'examen du meurtre d'Anna Politkovskaïa "s'est soldé par l'échec complet de l'enquête", écrit le quotidien Kommersant.

"Les forces de l'ordre ont montré leur impuissance absolue dans l'enquête sur ce meurtre politique sensationnel", lui fait écho le journal Nezavissimaïa Gazeta.

Le quotidien stigmatise "le manque criant de professionnalisme" des enquêteurs en déplorant que la présentation de "charges insuffisantes soit devenue systématique en Russie" lors des procès.

Pour le quotidien populaire Komsomolskaïa Pravda, la décision des jurés a mis en évidence que "les deux ans d'enquête ont été vains".

"L'accusation s'est effondrée comme un château de cartes", souligne pour sa part le quotidien Gazeta.

Les quatre complices présumés de cet assassinat ont été acquittés à Moscou par les jurés à l'issue d'un procès qui n'a permis de faire la lumière ni sur les motifs du crime, ni sur l'identité du commanditaire. Le Parquet a indiqué qu'il ferait appel de ce verdict.

Anna Politkovskaïa, journaliste à Novaïa Gazeta, une des rares à avoir continué de couvrir la guerre en Tchétchénie et les violations des droits de l'homme, a été tuée par balle le 7 octobre 2006 dans son immeuble à Moscou. [\[Retour\]](#)

Moyen-Orient

⇒ **Netanyahu chargé du nouveau gouvernement israélien**

JERUSALEM, 20 février 2009 (AFP) - Le président Shimon Peres a formellement chargé vendredi le chef de la droite Benjamin Netanyahu, peu enclin au compromis avec les Palestiniens, de former le nouveau gouvernement issu des législatives du 10 février en Israël.

D'emblée, M. Netanyahu, 59 ans, a annoncé qu'il plaçait l'Iran en tête de ses priorités après avoir reçu de M. Peres, selon l'usage, une lettre le chargeant de former le gouvernement à la présidence à Jérusalem.

"Israël traverse une période cruciale et doit faire face à des défis colossaux. L'Iran cherche à se doter de l'arme nucléaire et constitue la menace la plus grave pour notre existence depuis la guerre d'indépendance" de 1948, a dit le chef du Likoud qui a accepté la charge.

Assuré d'une majorité de 65 députés sur 120 grâce au soutien de l'extrême droite et des formations religieuses, M. Netanyahu devra présenter son cabinet à la Knesset (Parlement), pour un vote d'investiture, dans un délai de 28 jours, prolongeable de 14 jours.

Avant cette annonce, M. Peres avait tenté en vain de convaincre le chef du Likoud et Tzipi Livni, à la tête des deux plus grands partis d'Israël, de former un gouvernement d'union dirigé par M. Netanyahu.

Mais la ministre des Affaires étrangères a écarté la participation de son parti Kadima (centre-droit) à un tel cabinet, affirmant "vouloir une solution de paix basée sur deux Etats", un Etat palestinien aux côtés d'Israël, et accusant un futur gouvernement Netanyahu, s'appuyant sur l'extrême droite, de s'y opposer.

"Les choses sont désormais claires. C'est un gouvernement sans vision politique" que M. Netanyahu va mettre en place, a déclaré Mme Livni.

"Un tel gouvernement n'a aucune valeur et je ne lui servirai pas de caution", a-t-elle ajouté après avoir annoncé la veille aux 80.000 membres du parti qu'elle entendait "aller dans l'opposition pour représenter une alternative".

M. Netanyahu a annoncé à M. Peres qu'il serait prêt à "aller loin" pour créer un gouvernement d'union où le Kadima aurait une place de choix.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a affirmé qu'il ne traiterait pas avec le prochain gouvernement israélien s'il ne s'engageait pas pour la paix, selon son porte-parole.

"Nous ne traiterons pas avec le gouvernement israélien sauf s'il accepte un règlement basé sur deux Etats, d'arrêter la colonisation et de respecter les accords passés", a déclaré à l'AFP le porte-parole de M. Abbas, Nabil Abou Roudeina.

Catégoriquement opposé à l'origine aux accords d'Oslo avec les Palestiniens de 1993, M. Netanyahu en avait réduit la portée en accédant au pouvoir une première fois en 1996, pour trois ans, relançant à grande échelle la colonisation juive dans les territoires palestiniens.

Hostile à la création d'un Etat palestinien qui disposerait d'une réelle souveraineté, il a maintenu toutefois la flou sur ses intentions lors de sa campagne électorale.

Il a fait miroiter la perspective d'une "paix économique" -sans expliquer d'où proviendraient les fonds-, ce qui reviendrait à un régime d'autonomie élargie, alors que les Palestiniens réclament un Etat indépendant dans tous les territoires occupés depuis 1967.

La candidature de M. Netanyahu est soutenue, outre par le Likoud (27 sièges), par deux partis religieux ultranationalistes (7), le Shass ultra-orthodoxe (11), Liste unifiée de la Torah (5), et Israël Beiteinou (extrême droite), soit 65 députés.

Mme Livni ne pouvait compter que sur les 28 députés de son parti. [\[Retour\]](#)

Brèves

BICHKEK, 20 février 2009 (AFP) - Le président kirghiz, Kourmanbek Bakiev, a promulgué vendredi la loi sur la fermeture de la base aérienne américaine au Kirghizstan, a annoncé le service de presse de la présidence.

Le Parlement du Kirghizstan avait approuvé jeudi la décision du gouvernement de fermer cette base aérienne située à l'aéroport Manas non loin de Bichkek, qui est une installation clé pour l'approvisionnement des forces engagées en Afghanistan.

Le texte annulant l'accord américano-kirghiz de 2001 autorisant l'installation de cette base aérienne a été approuvée par 78 députés. Un seul parlementaire a voté contre.

Les Etats-Unis doivent maintenant être officiellement notifiés de cette décision et auront alors 180 jours pour retirer leurs soldats et leur matériel de la base.

MOSCOU, 20 février 2009 (AFP) - Un juge russe a demandé vendredi la reprise de l'enquête sur le meurtre de la journaliste d'opposition Anna Politkovskaïa, au lendemain de l'acquittement des suspects de l'assassinat, ont rapporté les agences russes.

PRAGUE, 18 février 2009 (AFP) - Les députés tchèques ont approuvé mercredi le traité de Lisbonne, première étape d'une ratification plusieurs fois retardée dans le pays qui préside actuellement l'UE.

"La chambre basse du Parlement tchèque a donné son accord à la ratification du Traité de Lisbonne", a annoncé à l'issue du vote le vice-président de la chambre des députés, le social-démocrate Lubomir Zaoralek.

Sur les 197 députés présents dans la chambre de 200 sièges, 125 ont voté pour et 61 contre, soit cinq voix de plus que la majorité requise des 3/5 (120 voix).

Les sénateurs doivent désormais se prononcer, puis il faudra que le très eurosceptique président tchèque Vaclav Klaus accepte de signer le texte.

ROME, 18 février 2009 (AFP) - Avec une gauche décapitée et sans rival dans son camp, Silvio Berlusconi paraît plus fort que jamais à la tête de l'Italie, trop fort aux yeux de certains qui redoutent un affaiblissement de la démocratie.

"Depuis 1994, date de son entrée en politique, Berlusconi n'a jamais été aussi fort", souligne Roberto D'Alimonte, professeur de sciences politiques à l'université de Florence.

La démission surprise mardi du chef de la gauche Walter Veltroni a plongé le Parti démocrate (PD), la principale formation d'opposition dans le chaos tandis que le Cavaliere revenu au pouvoir il y a dix mois a réussi à neutraliser tous ses rivaux potentiels à droite malgré ses 72 ans. [\[Retour\]](#)